

OSMANE REDOUANE A ÉTÉ ENTERRÉ HIER AU CIMETIÈRE EL-KETTAR

Un hommage digne de la grandeur de l'homme

Sous un ciel couvert de nuages, des files de voitures avançant lentement, Osmane Redouane, le secrétaire général du Conseil des lycées d'Alger, le défenseur des droits de l'Homme, a été accompagné hier à sa dernière demeure par des centaines de ses camarades, des syndicalistes de tous les fronts et des personnalités politiques.

Rosa. Mansouri- Alger - (Le Soir) - Seuls les élèves de l'Emir Abdelkader, qui voulaient être de ce triste et douloureux rendez-vous, ont été empêchés d'accéder au cimetière El-Kettar.

Un barrage de police à été dressé pas loin de ce lieu, refusant l'accès aux élèves, de peur de voir l'enterrement se transformer en colère. Même décédé, Redouane continue de faire peur. Les autorités locales ont-elles

crainent un débordement ou donnent-elles la preuve que la mort de Osmane était une suite logique du processus d'acharnement et d'harcèlement mené contre ce personnage depuis qu'il a décidé de faire face, de toutes ses forces, à un système éducatif défaillant ?

Lui qui a franchi tous les barages et tous les obstacles pour dire à sa tutelle toute la colère de la famille de l'éducation, ne sera

plus jamais dans ses rangs. Et le CLA ? Que deviendra ce syndicat autonome non agréé ?

La lutte de Redouane serait-elle vaine ? Il est aujourd'hui très prématuré de parler de la suite à donner aux actions du CLA, mais il serait tout aussi difficile de croire à une relève aussi solide.

Le ministère de l'Education nationale a utilisé tous les moyens possibles pour anéantir les syndicats autonomes, qui l'un après l'autre se sont rangés en contrepartie de quelques privilèges.

Le dernier des inscrits était le Cnapest. Celui-ci s'est divisé en deux ailes, au point de ne pas voir le danger de la disparition

des lycées techniques. Depuis l'été dernier, Osmane en a fait son cheval de bataille.

«Les enseignants du technique sont désœuvrés, il faut que je les aide», disait-il. Redouane préparait, à cet effet, un travail sur l'état des lieux des lycées techniques et surtout les perspectives.

Il voulait démontrer le pourquoi du maintien des filières techniques, pour la préservation de l'emploi en Algérie. Un travail inachevé que Osmane a laissé derrière lui.

Les enseignants et les quelques élèves qui ont réussi à accéder au cimetière, ont toutefois fait le serment de continuer

le combat. «Maazalena maak ya Redouane», scandaient-ils. Des youyous de douleur sont lancés par les femmes syndicalistes présentes à cet enterrement. Il est mort debout. Il a eu l'hommage qu'il méritait.

R. M.

LES ÉLÈVES ÉTAIENT ENCORE SOUS LE CHOC

La dernière heure de M. Osmane

«L'expression du temps» est le dernier cours que Osmane Redouane a transmis à ses élèves de la terminale.

Ce cours de grammaire qui pouvait être ordinaire en expliquant comment peut-on passer de l'indicatif au conditionnel, au subjonctif..., s'est transformé en un cours qui a arrêté tous les temps.

Celui de Redouane pour toujours et celui des élèves durant toute la journée d'hier. Les élèves du lycée Emir Abdelkader étaient en deuil hier.

Après une minute de silence à 8h05 du matin dans la cour de l'établissement, les élèves et leurs professeurs n'ont pas rejoint leurs classes. Ils se sont dirigés par groupes vers le domicile mortuaire, pour rendre un dernier hommage à l'homme de fer que fut

Osmane Redouane. De retour devant l'établissement, les élèves, encore sous le choc, se partageaient les journaux. Ils ne cachaient pas leurs larmes, ne comprenaient pas la cruauté de la vie lorsque la mort s'empara d'elle.

«Ce n'est pas possible, je n'arrive pas à l'admettre. Il était debout», témoigne une lycéenne présente dans la classe où Redouane a soufflé ses derniers mots. «Il n'arrêterait pas de nous dire qu'il avait du mal à respirer. Nous lui avons proposé de suspendre le cours et de rentrer chez lui. Il a refusé, il a insisté pour terminer le cours», raconte un autre élève.

«Il est sorti deux fois pour prendre de l'air. Après avoir terminé le cours, il nous a donné des exercices et s'est assis sur la chaise,

cachant sa tête entre ses mains. Cinq minutes plus tard, nous avons constaté qu'il ne bougeait pas, nous lui avons demandé s'il allait bien, il a hoché la tête, en disant oui et c'est là qu'il s'est effondré», relate-t-il en larmes.

«C'est le meilleur professeur de français de tout l'établissement. Il nous a inculqué des valeurs et nous conseillait sur nos études», confient les lycéens sans hésitation.

A leur douleur, s'ajoute celle de tous les élèves de la capitale qui ont soutenu Osmane Redouane dans son combat pour les droits des enseignants. Ils étaient prêts en 2003 à se sacrifier pour que l'enseignant algérien retrouve sa dignité.

R. M.

RETRAITÉS

Azzi exclu des rangs de la FNTR

L'ex-secrétaire général de la Fédération nationale des travailleurs retraités (FNTR), M. Abdelmajid Azzi ne fait plus désormais partie des effectifs de cette organisation syndicale des retraités. Selon une motion de la FNTR, il a été exclu des rangs de cette dernière «suite à la réunion de la commission de discipline de l'instance fédérale».

Abder Bettache - Alger (Le Soir) - Cette information est contenue dans la dite motion portant le cachet du secrétariat exécutif de la FNTR sanctionnant les travaux de la conférence des cadres de la FNTR-UGTA de la région de l'ouest du pays. Selon le même document, des cadres syndicaux de la FNTR ont «pris acte de cette décision d'exclusion» et «des agissements irresponsables de l'ex-secrétaire général de la FNTR caractérisés par le dénigrement des responsables de l'UGTA à

travers des critiques émises en dehors du cadre organique autorisé et des articles de presse, dans le but de déstabiliser notre fédération et la discréditer aux yeux de l'opinion syndicale et des autorités nationales.»

Or, pour l'intéressé, «il s'agit d'accusation non fondée». Selon M. Azzi, «la commission de discipline qui a statué n'est pas celle installée par la CEF. Cette dernière comportait entre cinq et neuf membres. Or, celle désignée était composée de

trois personnes, d'où l'illegalité de son action.»

Pour l'ex-secrétaire général de la FNTR, «C'est un complot monté de toutes pièces pour m'éliminer et en m'éliminant, on veut supprimer la voix revendicative de la Fédération nationale des travailleurs retraités. Le seul grief retenu à mon encontre est celui d'avoir agi en défendant les intérêts des retraités.»

«C'est un coup porté aux retraités et un complot qui vise à empêcher toute forme de dénonciation de l'injustice et de la discrimination que subissent les retraités. Malheureusement, il s'agit là d'une nouvelle pratique syndicale qui a pour objectif d'éliminer tous ceux qui baissent la tête ou plient l'échine», a déclaré notre interlocuteur, qui conclut en indiquant : «Tout ce qu'on

peut me rapprocher est partagé par tous les membres de la CEF et du secrétariat fédéral de la FNTR.» Ceci dit, les cadres syndicaux de la région de l'ouest de la FNTR ont prit acte selon la même source des «activités du secrétariat fédéral depuis juin 2007, caractérisées par des actions concertées avec le ministre du Travail au profit des retraités et de leurs familles, notamment la revalorisation des pensions, le déblocage des rappels de l'actualisation et la nécessité de la réforme des retraites proportionnelles et sans condition d'âge que la tripartite doit inscrire à son ordre du jour dans sa prochaine réunion.»

Toutefois, ces mêmes cadres appellent la direction nationale de notre organisation syndicale, lit-on dans la même motion, «à poursuivre ses efforts et démarches en vue de réhabiliter l'instance fédérale en lui redonnant les moyens de poursuivre son action et à prendre en charge les préoccupations des retraités et leurs familles jusqu'à l'aboutissement légitime de leurs revendications.»

Les représentants syndicaux des retraités concluent en plaçant pour «la nécessité d'un règlement rapide des rappels issus de la révision du coefficient d'actualisation, en payant les rappels dans les meilleurs délais aux retraités déjà concernés, et en généralisant ce bénéfice à tous les retraités sortis depuis 1984».

A. B.

UGTA

Le 11^e congrès en mars 2008

Avec un retard de deux années et quelques mois, le 11^e congrès national de l'UGTA se tiendra les 29, 30 et 31 mars 2008. C'est un communiqué du secrétariat national de l'UGTA qui a fait état de cette information à l'issue d'une réunion qui s'est tenue hier sous la présidence de son premier responsable, Abdelmajid Sidi-Said.

Selon la même source, la date de la tenue de cette échéance organique a été fixée «conformément au mandat reçu de la commission exécutive nationale (CEN) qui s'est réunie le 1^{er} août dernier à Boumerdès» permettant ainsi au secrétariat national

de «traiter de la préparation du 11^e congrès national en fixant la date de sa tenue et de l'installation des commissions chargées de la préparation du congrès national».

En fixant l'échéance de mars pour la tenue des assises de son 11^e congrès, la direction nationale sortante de l'UGTA décide ainsi de se conformer à ses statuts après plus de deux années de retard. Pour rappel, le 10^e congrès de l'UGTA, qui s'est tenu en octobre 2000, a vu l'intronisation de Sidi-Said au poste de secrétaire général.

A. B.

SAÏDA

Accueil chaleureux pour le Dr Saïd Sadi à Daoud

Invité par l'APC de Daoud, à 40 km du chef-lieu de wilaya, aujourd'hui acquise au RCD qui a remporté 5 sièges sur les 9 de l'assemblée, le Dr Saïd Sadi, accompagné de ses proches collaborateurs, a été, ce samedi, l'hôte de ses élus qui ont mobilisé les habitants venus nombreux pour l'accueillir chaleureusement. Dans une déclaration faite à l'issue de la rencontre qui a eu lieu en plein air, M. Medjahed a exposé brièvement le programme du parti, tout en leur remettant la charte de l'élu qui lie le parti, l'élu et le citoyen. «Qui pouvait imaginer qu'un jour, le Dr Saïd Sadi foulerait le sol de Daoud, déclarée durant la décennie noire «zone interdite ?» Est-ce là le début du Rassemblement pour la démocratie et la culture dans notre région. En tous les cas, on l'espère, note un patriote de la région.

M. B. Amine

ÉMIGRATION CLANDESTINE

12 harragas interceptés au large d'Oran

Les gardes-côtes, relevant du groupe territorial d'Oran, sont une fois encore intervenus dans la nuit de samedi à dimanche pour intercepter un groupe de 12 harragas. Ces derniers, originaires de Relizane, et dont l'âge varie entre 25 et 30 ans, avaient embarqué à bord d'un canot pneumatique le samedi à 20h à partir d'Arzew. Le patrouilleur des gardes-côtes a intercepté les candidats à l'immigration clandestine alors que ces derniers se trouvaient près des îles Haribas, après seulement quelques heures de navigation, soit vers 23h. Ramenés au port d'Oran à 2h du matin, ils doivent être présentés devant le procureur de la République et seront probablement poursuivis pour tentative d'immigration clandestine.

Il y a deux ans, un drame s'était produit la veille de l'Aïd-El-Adha, puisque 6 harragas avaient péri en mer. La semaine écoulée, c'est 19 Marocains qui ont été récupérés en mer par un méthanier algérien puis par les gardes-côtes, alors que leur embarcation dérivait en mer depuis plus de quatre jours. Une situation qui avait été fatale à 3 Marocains morts de froid et dont les corps ont été récupérés. Un autre groupe de 7 harragas, partis de Mostaganem, était à la dérive depuis 4 jours. Ils ont été sauvés hier après-midi par les gardes-côtes à 7 milles marins (11 km) au Cap Falcon, deux des rescapés seraient dans un état critique.

Fayçal M.

A. B.